

La Lettre municipale

P1 / Editorial du Maire

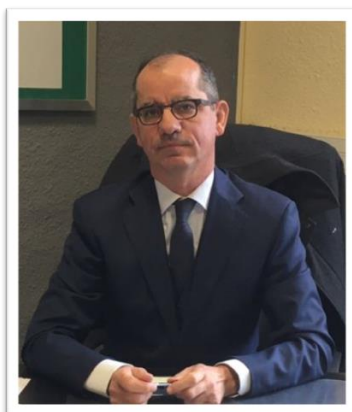
P2 / Conseil Municipal

P3 / Semaine Bleue/Fête octobre

P4 / Discours du Maire en hommage à Samuel Paty

11 novembre/C.C.A.S

EDITORIAL DU MAIRE



Mes chers concitoyens,

J'écris cet éditorial au lendemain de l'épouvantable attentat perpétré dans la basilique Notre Dame de l'Assomption de Nice. Deux femmes et un homme y ont été égorgés par un terroriste islamiste, dix jours après l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine.

Le régime du confinement nous interdit de leur rendre hommage par une cérémonie publique. Je le fais donc, au nom de vous tous, par ces quelques lignes qui sont aussi la marque de notre affectation et de notre soutien aux fidèles catholiques et à leurs ministres.

Je renouvelle l'hommage dû à Samuel Paty en vous invitant à lire le discours prononcé le 21 octobre 2020 (Cf. page 4).

Ces tragiques événements surviennent alors que la France, le département du Gard en particulier, se trouve confronté à un regain de l'épidémie de Covid-19.

Le Gouvernement a décidé d'un nouveau confinement jusqu'au 1^{er} décembre.

Le tableau s'assombrit encore si l'on ajoute la crise écologique.

Cet enchevêtrement de crises nous donne l'impression de jeter nos gouvernants dans l'effroi. Il nous déstabilise, bouleversant notre vie sociale, économique, culturelle et même politique.

Même allégé par rapport à celui de mars-avril, le confinement qui vient d'entrer en vigueur se présente comme un aveu d'impuissance encore plus cinglant qu'au printemps. Celui de ne disposer, en dernier recours, que de ce moyen archaïque et passif pour éviter le pire.

Pourtant des lumières jaillissent de ces ténèbres.

Les soignants sont toujours aussi magnifiquement mobilisés et ont su progresser dans l'efficacité des traitements prodigués aux malades de la Covid-19.

Les scientifiques sont tous les jours plus près de la découverte du vaccin, que certains promettent pour début 2021.

Les enseignants, les agents municipaux et ceux de la communauté de communes, accompagnés des élus, se sont coordonnés pour organiser la rentrée la plus sûre et la plus paisible possible pour les enfants.

La solidarité enfin est bien réelle. Elle passe d'abord pour tout un chacun par le respect des contraintes de confinement.

Les services publics et consulaires sont à la disposition des artisans et des entreprises touchés par la crise, particulièrement de ceux dont l'activité a été brutalement interrompue, pour leur permettre d'accéder aux dispositifs d'aides.

La solidarité de voisinage anime notre village.

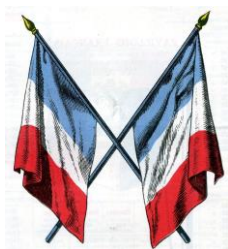
Chaque fois que j'interroge une personne âgée ou isolée pour offrir l'aide de la municipalité, elle me répond que les voisins, ou les amis ou encore la famille pourvoient à ses besoins.

Ensemble, nous serons plus forts pour affronter ces temps difficiles et préparer l'avenir.

Philippe GRAS
Maire de Codognan
Président de la Communauté de Communes Rhôny-Vistre-Vidourle

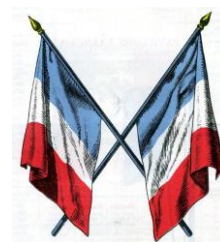
Séance du 26 octobre 2020

- Approbation, à l'unanimité, d'une décision modificative en section d'investissement.
- Approbation, à l'unanimité, d'une subvention de 1 000 € en faveur des communes sinistrées du Gard
- Approbation, à l'unanimité, d'une subvention de 1 000 € en faveur des communes sinistrées des Alpes-Maritimes
- Approbation, à l'unanimité, de la création d'un poste d'Adjoint Technique.
- Approbation, à l'unanimité, de l'opposition au transfert automatique de la compétence « Plan Local d'Urbanisme »
- Approbation, à l'unanimité, du rapport annuel (2019) de la Communauté de Communes Rhôny-Vistre-Vidourle sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets
- Approbation, à l'unanimité, du rapport annuel (2019) sur le prix et la qualité des services eau et assainissement.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Commémoration de la Victoire



Au vu des règles du confinement, cette commémoration s'effectuera sans public.

Chacun est néanmoins invité à observer une minute de silence chez soi.

Un hommage particulier, en présence de ses proches, sera rendu à Laurent JACQUET, Mort pour la France lors l'attaque du Drakkar à Beyrouth le 23 octobre 1983. Son nom sera inscrit sur le Monument aux Morts.

C.C.A.S



Après la reprise tant attendue début septembre, très appréciée malgré les contraintes, nous voilà obligés d'annuler toutes nos activités collectives jusqu'à nouvel ordre compte tenu des mesures annoncées par le gouvernement. L'équipe et moi-même en sommes désolées mais nous devons garantir la sécurité de tous.

Comme au printemps dernier, nous restons à l'écoute pour le portage des courses à domicile, l'éventuel portage de repas et les contacts téléphoniques.

N'hésitez pas à appeler la mairie en cas de besoin au 04.66.35.03.07.

Contraints également d'annuler le repas de Noël, un colis sera offert à toutes les personnes de 75 ans et plus.

Prenez grand soin de vous et de vos proches.

Christiane DEUBEL et l'équipe du C.C.A.S.

LA SEMAINE BLEUE

Dans le cadre de la semaine bleue, les enfants des écoles ont confectionné plusieurs tableaux à destination des grands-parents.



Photos : Mairie

FETE OCTOBRE

Le week-end du 2 au 4 octobre, des festivités taurines ont pu avoir lieu dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Cette parenthèse festive a redonné du baume au cœur des habitants et des manadiers !!!



Photos François LELIEVRE



Photo : LELIEVRE François

Madame et Monsieur les directeurs d'école,
Mesdames les professeurs d'école,
Mes chers compatriotes,

La République nous convie à un hommage national à la mémoire du professeur Samuel PATY.

Son assassinat, par décapitation, en plein jour, en pleine rue de Conflans-Sainte-Honorine, a provoqué l'effroi et la sidération de tous et, parfois, suscité une légitime colère.

Qu'est devenue la France pour que ses professeurs soient en danger lorsqu'ils dispensent leur enseignement, et plus particulièrement lorsque, poursuivant le noble objectif d'émancipation de leurs élèves, ils éveillent ces derniers à la liberté de conscience, la liberté d'expression ? Lorsqu'ils mettent l'accent sur le corollaire de celles-ci, la tolérance ?

Le constat auquel nous conduit cet épouvantable drame, qui s'inscrit dans la macabre liste des plus de 20 attentats et 267 morts depuis les massacres commis à Toulouse par Mohamed Merah en 2012, ne doit pas nous laisser abattus mais doit aiguillonner notre volonté de construire une société meilleure.

Cela passe par une lutte acharnée et déterminée contre l'islamisme politique dont le moyen de poursuivre sa sinistre entreprise passe aujourd'hui clairement par la destruction de l'école, socle de la République.

Cette lutte est d'autant plus délicate à mener qu'elle doit préserver de toute suspicion déplacée nos concitoyens musulmans, loyaux envers la République, qui ont toute leur place dans la communauté nationale.

La France rappelle notre Constitution « respecte toutes les croyances ».

Cela implique également que la Nation, et chacun de ses citoyens, fasse à nouveau corps avec les professeurs, les soutienne au lieu de les fragiliser, les défende au lieu de les critiquer, afin de garantir qu'en France nul ne mourra jamais d'enseigner.

Ensuite, nous ne saurions nous dispenser d'une réflexion sur la liberté.

La liberté de conscience tout d'abord, qui est nécessairement absolue comme nous l'a enseigné le penseur Alexis de Tocqueville dans son ouvrage « De la démocratie en Amérique » : « Si quelqu'un me montrait, entre l'indépendance complète et l'asservissement entier de la pensée une position intermédiaire, je m'y établirais peut-être. Mais qui découvrira cette position intermédiaire ? ».

Depuis 1835 et la publication de cet ouvrage, nul n'a découvert cette position intermédiaire.

La liberté d'expression, ensuite, et notre réflexion peut s'appuyer sur les débats parlementaires qui ont précédé l'abolition du délit de blasphème par la loi du 29 juillet 1881.

Au cours de ces débats, Théophile MARCOU, dépuré de l'Aude, souhaite que soit réprimé l'outrage à la République.

Georges CLEMENCEAU, alors député de Paris, et toujours « républicain depuis qu'il respire », comme il disait, s'élève contre cette proposition : « La République vit des libertés, elle pourrait mourir de répression (...) Fidèles à votre principe, confiez-vous courageusement à la liberté. Le respect que vous demandez n'a de valeur que s'il est librement consenti. »

Et le futur Père la Victoire, d'ajouter : « Quand on a une de ces convictions qui font partie de la vie d'un homme, une fois qu'elles ont pénétré dans son esprit, ce n'est pas un peu de passion qu'on y apporte, c'est une passion véhémente : et quand on entreprend d'apporter sa doctrine au milieu des autres hommes et de la faire partager par eux ce n'est pas en respectant les erreurs de ses adversaires, c'est en les heurtant de front, en les accablant, en les outrageant (...) Cette liberté, c'est l'intérêt suprême de la République, ou plutôt c'est la République elle-même. »

Depuis la IIIème République, le corps des instituteurs et des professeurs a su éduquer les jeunes français à l'exercice de cette liberté, y compris dans les périodes où les débats politiques, philosophiques ou religieux étaient véhéments.

Ces enseignants ont pu professer sans risque et sans crainte, jusque récemment.

La décapitation de Samuel PATY, héros tranquille, ainsi qualifié par l'ancien Garde des Sceaux et président du Conseil Constitutionnel Robert Badinter, marque une rupture. Jamais un professeur n'avait été assassiné parce qu'il enseignait.

Elle éclaire d'une lumière crue les désordres de notre société et les déchirements de la Nation.

A nous, à nous tous, de réagir.

Vive la République

Vive la France

Discours de Philippe GRAS, Maire de Codognan, prononcé le 21 octobre 2020